

216C1405

FR0000065450-OP015-RO07

17 juin 2016

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

TECHNOFAN

(Euronext Paris)

- 1 - Le 15 juin 2016, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société TECHNOFAN, déposée par Banque Degroof Petercam France, agissant pour le compte de la société anonyme Safran (cf. D&I 216C1381 du 15 juin 2016).

La note d'information conjointe des sociétés Safran et TECHNOFAN (visa n°16-253 en date du 15 juin 2016) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés les 15 et 17 juin 2016).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **20 juin au 1^{er} juillet 2016 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **4 juillet 2016**.

Banque Degroof Petercam SA se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions TECHNOFAN non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions TECHNOFAN sera reprise le 20 juin 2016.